

Formation éligible au CPF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail ou téléphone

TARIF

1600 € H.T.

FINANCEMENT possible par le CPF, l'employeur, l'OPCO ou Pôle emploi

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous contacter pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

DATES : entrées et sorties permanentes

CONTACT

Angélique LEVEQUE
Tél : 06.46.54.35.28
contact@capalliance-conseil.com
www.capalliance-conseil.com

BILAN DE COMPETENCES 100 % DISTANCIEL

Vous aimeriez trouver votre voie, changer de métier ou retrouver du sens au travail ? Un projet professionnel se prépare et se construit par étapes successives mais votre agenda est surbooké. Pourquoi ne pas essayer le bilan de compétences à distance ?

Les objectifs pédagogiques du bilan

Analyser ses compétences professionnelles en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être

Découvrir et explorer ses potentialités, ses atouts et talents particuliers

Elaborer un projet professionnel ou un projet de formation en adéquation avec le marché de l'emploi et ses aspirations profondes

Public visé

Tout public

Niveau de connaissances préalables requis

Aucun prérequis

La durée du bilan

La durée est de 24 heures dont 14 heures d'entretiens à distance et se répartit le plus souvent sur 6 à 12 semaines à raison d'une à deux heures par séance.

Organisation et déroulement du bilan de compétences

Le bilan de compétences comprend 3 grandes phases. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins et objectifs du bénéficiaire.

➤ Phase 1 : phase préliminaire

S'assurer du consentement libre et éclairé du bénéficiaire

Recueillir les besoins et les attentes du bénéficiaire

Informar le bénéficiaire sur le contenu du bilan, la durée, les moyens pédagogiques mis en œuvre

Etablir un devis personnalisé ou convention de formation et un calendrier prévisionnel de rendez-vous

➤ **Phase 2 : Phase d'investigation**

Analyse du parcours personnel et professionnel : formation initiale et continue, expérience professionnelle et extraprofessionnelle

Exploration des centres d'intérêts, sources de motivation, valeurs professionnelles et traits de personnalité

Investigation des compétences métiers, connaissances théoriques et pratiques au travers des missions et tâches effectuées

Repérage des compétences transversales et/ou transférables à de nouvelles expériences

Réflexion et analyse des pistes professionnelles envisagées : recherche documentaire, enquête métiers, immersion

Evaluation et validation de la faisabilité du projet professionnel ou le cas échéant d'une ou plusieurs alternatives

➤ **Phase 3 : Phase de conclusion**

Formalisation du projet retenu

Construction d'un plan d'actions personnalisé précisant les différentes étapes à la mise en œuvre du projet

Remise d'un document de synthèse reprenant les circonstances du bilan de compétences, les ressources en lien avec le projet retenu (compétences, aptitudes, motivations...) ainsi que les points de vigilance (mesure des écarts, besoins en formation...)

Les résultats du bilan et le document de synthèse sont la seule propriété du bénéficiaire.

Suivi post bilan :

Un rendez-vous de suivi est proposé au bénéficiaire dans les 6 mois suivant la fin du bilan de compétences afin de faire le point sur l'évolution de la situation et la mise en œuvre du projet professionnel.

Les moyens pédagogiques et techniques

Pratique d'entretiens individualisés et personnalisés en visioconférence via une application dédiée, en alternance avec des temps de travail personnels en autonomie

Méthodes pédagogiques déployées : approche centrée sur la personne, ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel).

Elaboration d'un portefeuille de compétences

Tests, questionnaire de personnalité, inventaire des intérêts professionnels, motivation et valeurs professionnelles.

Les tests sont choisis en fonction du profil du bénéficiaire et de l'objectif visé

Apports méthodologiques : recherche d'information, enquêtes métiers

Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse du bilan

Les moyens d'évaluation mis en œuvre

Remise de synthèse co-construite personnelle et confidentielle

Questionnaire de satisfaction à compléter par le bénéficiaire à l'issue de la prestation.

Intervenant

La consultante en bilan de compétences est une professionnelle expérimentée ayant une longue pratique du terrain dans différents secteurs d'activité.

Bénéficiant d'un double diplôme universitaire en management des Ressources Humaines et ingénierie de la formation complété par une formation en psychologie du travail et une spécialisation en bilan de compétences, elle est habilitée à la passation de tests.